

COMME TOUJOURS IL NOUS FAUT RESISTER... ET EN SEPTEMBRE, IL FAUDRA VOTER POUR LA CGT! FACE AU PROJET DE LA DIRECTION.



1° Les attaques individuelles ne leur suffisent plus.

Depuis plusieurs années nous assistons dans les ateliers et dans tous les services à une intensification du travail sans reconnaissance au niveau salaires. Ceux qui ont un souci de santé peuvent vite se retrouver licenciés pour inaptitude. Et ceux qui s'opposent à des organisations du travail où il n'y aurait plus le temps de faire bien et à son rythme subissent des pressions inacceptables.

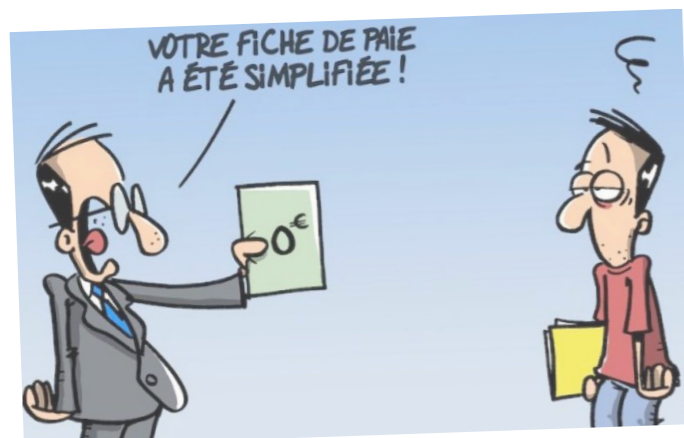
Cependant en 2019, il est clair que la direction veut passer à la vitesse supérieure, pour faire plus de profits, elle ne cache plus son intention de faire travailler plus.

La direction depuis plusieurs mois a déclaré qu'elle voulait remettre tous les accords existants à plat (100 ans) ; Elle a déclaré la guerre sur tous nos droits :

Primes, indemnités, congés, horaires, équipes, la modulation et annulation du temps de travail, accord 35 heures, RTT, heures supplémentaires obligatoires, concordance des heures rémunérées/heures travaillées.

A la suite des heures d'info CGT, un nombre important de travailleurs ont pris conscience et ont montré leur mécontentement.

La direction a mis en suspens son projet en repoussant les réunions du mardi...pour essayer de mieux rebondir après les élections et pour ne pas mettre aussi en porte-à-faux leurs signataires habituels !!!



2° Manipuler les représentants pour leur faire signer reculs sur reculs...

Après 6 mois de blablas les représentants du patron avancent masqués jouant au «dialogue», ils ne disent pas l'ensemble de leurs intentions mais habituent certains représentants crédules à croire qu'ils seraient «écoutés». Ainsi récemment avec l'histoire des congés calculés sur l'année civile c'est plus une occasion d'endormir qu'autre chose, non seulement ça ne change pas grand-chose mais ils officialisent la quasi impossibilité de prendre des jours pour mère ou père ou pour le fractionnement du congé principal ou de récupérer ses jours de maladie survenue pendant les congés comme le reconnaît la législation européenne.

3° Nous diviser nous diviser nous diviser... voilà leur tactique permanente

a) Lors des réunions annuelles sur les augmentations de salaire, quand les organisations refusèrent majoritairement de signer les lamentables 0,7%, le patron a décidé 0,5% en disant que c'était la faute des syndicats. Voilà leur technique dérisoire pour tenter de tourner des travailleurs contre les syndicats.

b) Autre exemple récent : à Argonay 70 sur 400 personnes ont touché un rattrapage (ou une avance ?) de 80 euros en moyenne. Eh bien les autres peuvent toujours attendre ou, comme dans «Kohlanta», rivaliser pour atterrir «dans la bonne ligne». Là encore c'est un moyen de semer jalousies et zizanie entre travailleurs d'un même atelier alors que sur le fond rien n'a changé : nous n'avons toujours pas de définitions de fonction précises en rapport avec nos qualifications et rémunérations.

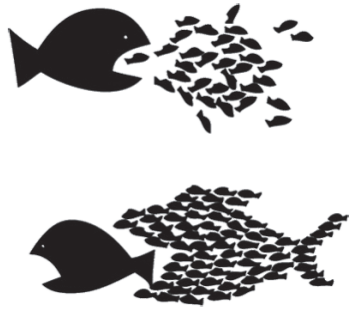
Mais c'est bien collectivement que l'on peut gagner : comme cet exemple sur Seynod 3, ce sont les travailleurs aux côtés des élus CGT qui ont réussi à faire reculer la direction qui voulait leur imposer une semaine de congé individuelle en février.



CONCLUSION :

La CGT est le syndicat qui ne signera pas n'importe quoi, elle continue de résister comme vous pouvez le voir dans les ateliers où nous sommes présents.

Avec les lois actuelles, le patron ne s'est pas caché de vouloir en profiter, un accord d'entreprise peut nous imposer des reculs sur tous les sujets, c'est-à-dire être désavantageux par rapport au Code du travail ou les conventions collectives.



La direction a introduit cette nouvelle phrase dans les accords *«Objet de l'Accord : il se substitue ainsi de plein droit à toutes dispositions conventionnelles, usages et engagements unilatéraux existant dans l'entreprise et ayant le même objet».*

Tout le jeu de l'employeur consiste donc à mettre dans un texte une peccadille qui semble moderne, avantageuse pour en réalité saborder les cadres existants.

Exemple : proposer pour quelques dizaines d'employés un horaire variable (ça c'est le leurre) et imposer à des centaines en production les heures supplémentaires obligatoires (c'est le but de l'opération).

**MALGRÉ CELA
LA CGT VA CONTINUER
À AGIR
POUR QUE
NOUS SOYONS PLUS FORTS !**



Comme partout, ce sont NOUS, les salarié(e)s qui faisons fonctionner l'entreprise et qui créons la richesse.

A nous travailleurs de prendre conscience en notre force collective et à nous battre contre la casse annoncée.

Nous avons besoins de vous, rejoignez nous si vous voulez aussi, dans les collèges Etam et Cadre, pouvoir voter pour une organisation qui ne soit pas servile à la direction !

*Votre Comité d'entreprise vous le voulez comment ?
continuez à participer au questionnaire sur le site*

cgtntnsnr.com

ou QR code





COMME TOUJOURS IL NOUS FAUT RESISTER... ET EN SEPTEMBRE, IL FAUDRA VOTER POUR LA CGT ! FACE AU PROJET DE LA DIRECTION.

1° Les attaques individuelles ne leur suffisent plus.

Depuis plusieurs années nous assistons dans les ateliers et dans tous les services à une intensification du travail sans reconnaissance au niveau salaires. Ceux qui ont un souci de santé peuvent vite se retrouver licenciés pour inaptitude. Et ceux qui s'opposent à des organisations du travail où il n'y aurait plus le temps de faire bien et à son rythme subissent des pressions inacceptables.

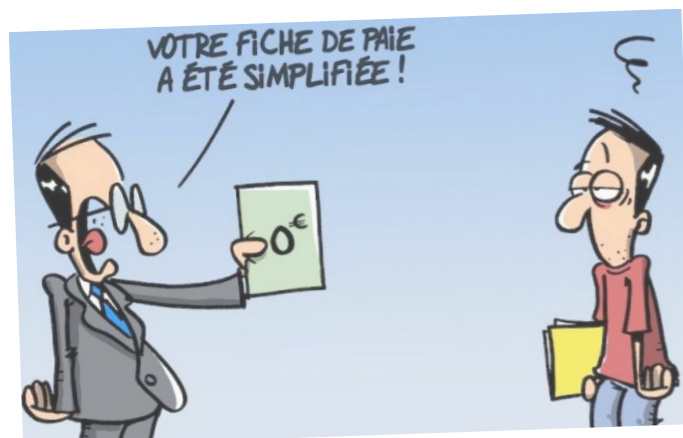
Cependant en 2019, il est clair que la direction veut passer à la vitesse supérieure, pour faire plus de profits, elle ne cache plus son intention de faire travailler plus.

La direction depuis plusieurs mois a déclaré qu'elle voulait remettre tous les accords existants à plat (100 ans) ; Elle a déclaré la guerre sur tous nos droits :

Primes, indemnités, congés, horaires, équipes, la modulation et annulation du temps de travail, accord 35 heures, RTT, heures supplémentaires obligatoires, concordance des heures rémunérées/heures travaillées.

A la suite des heures d'info CGT, un nombre important de travailleurs ont pris conscience et ont montré leur mécontentement.

La direction a mis en suspens son projet en repoussant les réunions du mardi... pour essayer de mieux rebondir après les élections et pour ne pas mettre aussi en porte-à-faux leurs signataires habituels !!!



2° Manipuler les représentants pour leur faire signer reculs sur reculs...

Après 6 mois de blablas les représentants du patron avancent masqués jouant au « dialogue », ils ne disent pas l'ensemble de leurs intentions mais habituent certains représentants crédules à croire qu'ils seraient « écoutés ». Ainsi récemment avec l'histoire des congés calculés sur l'année civile c'est plus une occasion d'endormir qu'autre chose, non seulement ça ne change pas grand-chose mais ils officialisent la quasi impossibilité de prendre des jours pour mère ou père ou pour le fractionnement du congé principal ou de récupérer ses jours de maladie survenue pendant les congés comme le reconnaît la législation européenne.

3° Nous diviser nous diviser nous diviser... voilà leur tactique permanente

a) Lors des réunions annuelles sur les augmentations de salaire, quand les organisations refusèrent majoritairement de signer les lamentables 0,7%, le patron a décidé 0,5% en disant que c'était la faute des syndicats. Voilà leur technique dérisoire pour tenter de tourner des travailleurs contre les syndicats.

b) Autre exemple récent : à Argonay 70 sur 400 personnes ont touché un rattrapage (ou une avance ?) de 80 euros en moyenne. Eh bien les autres peuvent toujours attendre ou, comme dans « KohLanta », rivaliser pour atterrir « dans la bonne ligne ». Là encore c'est un moyen de semer jalousies et zizanie entre travailleurs d'un même atelier alors que sur le fond rien n'a changé : nous n'avons toujours pas de définitions de fonction précises en rapport avec nos qualifications et rémunérations.

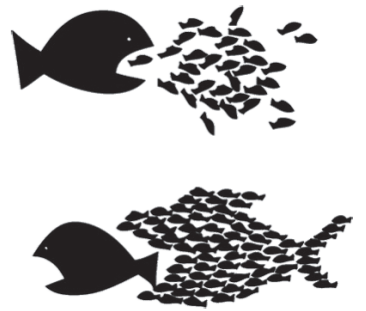
Mais c'est bien collectivement que l'on peut gagner : comme cet exemple sur Seynod 3, ce sont les travailleurs aux côtés des élus CGT qui ont réussi à faire reculer la direction qui voulait leur imposer une semaine de congé individuelle en février.



CONCLUSION :

La CGT est le syndicat qui ne signera pas n'importe quoi, elle continue de résister comme vous pouvez le voir dans les ateliers où nous sommes présents.

Avec les lois actuelles, le patron ne s'est pas caché de vouloir en profiter, un accord d'entreprise peut nous imposer des reculs sur tous les sujets, c'est-à-dire être désavantageux par rapport au Code du travail ou les conventions collectives.



La direction a introduit cette nouvelle phrase dans les accords « *Objet de l'Accord : il se substitue ainsi de plein droit à toutes dispositions conventionnelles, usages et engagements unilatéraux existant dans l'entreprise et ayant le même objet.* »

Tout le jeu de l'employeur consiste donc à mettre dans un texte une peccadille qui semble moderne, avantageuse pour en réalité saborder les cadres existants.

Exemple : proposer pour quelques dizaines d'employés un horaire variable (ça c'est le leurre) et imposer à des centaines en production les heures supplémentaires obligatoires (c'est le but de l'opération).

**MALGRÉ CELA
LA CGT VA CONTINUER
À AGIR
POUR QUE
NOUS SOYONS PLUS FORTS !**



Comme partout, ce sont NOUS, les salarié(e)s qui faisons fonctionner l'entreprise et qui créons la richesse.

A nous travailleurs de prendre conscience en notre force collective et à nous battre contre la casse annoncée.

Nous avons besoins de vous, rejoignez nous si vous voulez aussi, dans les collèges Etam et Cadre, pouvoir voter pour une organisation qui ne soit pas servile à la direction !

*Votre Comité d'entreprise vous le voulez comment ?
continuez à participer au questionnaire sur le site*

cgtnsnr.com

ou QR code

